



CRPE 2016

Epreuve d'admission n°1 : Mise en situation professionnelle

Dossier des candidats déclarés admissibles au jury du 10 mai 2016

PAGE DE GARDE A UTILISER OBLIGATOIREMENT

Nom de famille :	N° inscription : Enseignement public(*) : -
Domaine choisi lors de l'inscription (*):	
□ Histoire □ A	rts visuels
□ Sciences et technologies □ Education musicale	
□ Géographie □ Histoire des arts	
□ Enseignement moral et civique	
(*) cocher obligatoirement le domaine choisi à l'inscription	
Intitulé du sujet :	
Support numérique : □ oui	□ non
Si oui préciser le type de support :	
Attention : Il est impératif de mentionner vos noms prénoms et N° d'inscription sur chacun de vos supports	
CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :	
Support numérique : oui non Dossier hors délai :	

Votre dossier, de 10 pages au plus (annexes incluses hors page de garde) en police Arial 10, devra être adressé au rectorat en 3 exemplaires. La reliure des dossiers sera faite par des agrafes (pas de spirales).

Dans l'hypothèse où le dossier papier est accompagné d'un support numérique, vous devrez obligatoirement adresser 3 exemplaires papiers et 3 supports numériques. Les supports numériques seront insérés dans chaque dossier papier, scotchés dans une enveloppe (pas de boîtes) à la dernière page du dossier.

Le jour de l'épreuve, le candidat n'apportera pas son dossier. Toutefois, un exemplaire de son dossier (format papier et support numérique le cas échéant) sera mis à sa disposition au moment de l'oral.

Vos dossiers doivent être envoyés obligatoirement par voie postale (en recommandé simple)

au plus tard le 12 mai 2016, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Rectorat de Grenoble DEC3-dossier CRPE 7 place Bir-Hakeim CS 81065 38000 Grenoble